

# La pessière des Franches-Montagnes

Autor(en): **Krähenbühl, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824857>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Sources

### a) manuscrites

*Archives de l'ancien Evêché de Bâle :*

Landstände insgesamt, B. 227/1 et 2.

Landständische praestanda, B. 228/2, 3, 4, 6 et 27.

Französische Kriege, B. 192/3.

Akten betr. das Kammergericht des Bistums Basel, 1426-1608, B. 154.

*Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy :*

Procès-verbaux du Conseil de la ville de Porrentruy (1556-1596) I/51 et 52.

Chambre de justice de l'Evêché de Bâle (1496-1560) I/16-18.

Erguel, Bienne, La Neuveville II/19.

Contributions de la ville de Porrentruy VI/108, 110 et 111.

### b) imprimées

Ämtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede. T. IV/2 et V/1.

J. Trouillat, Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle, Porrentruy (1852-1867). Tomes I-V.

Roger BALLMER

## La pessière des Franches-Montagnes

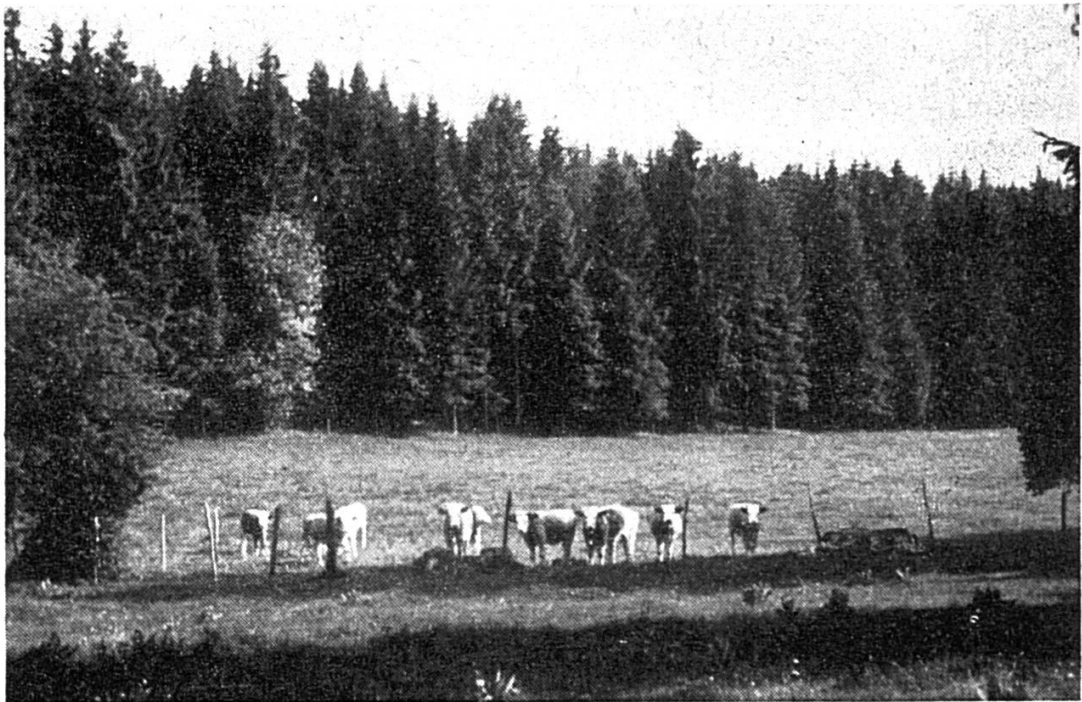
La pessière des Franches-Montagnes n'est pas autochtone.

Cette assertion paraît une énormité, concernant une contrée où le sapin rouge, la pesse ou épicéa a conquis une dominance incontestée. A distance, on a l'impression que tout le plateau franc-montagnard est recouvert d'une dense forêt d'épicéas aux hautes futaies, ce qu'on nomme les hautes joux. Certes, il n'existe pas mal de hautes joux, mais à regarder de près, ce ne sont que des lambeaux de forêts parsemés dans le pâturage boisé, boisé d'épicéas.

Pour démontrer l'affirmation en tête de ces lignes, il faut, en raccourci, reprendre l'évolution de la forêt des glaciations jusqu'à nos jours. Pourquoi remonter si loin dans le passé ? Tout simplement parce que, recouvrant le sol des Alpes jusqu'au Danube, les glaciers alpins ont anéanti toute la végétation. Si la partie septentrionale des Franches-Montagnes n'a pas été atteinte par le glacier du Rhône, qui seul entre en ligne pour notre région, en revanche, elle n'a pas été épargnée par les glaciers locaux. De sorte qu'il faut admettre qu'avec toute l'Helvétie, le plateau franc-montagnard a été recouvert de glace. Cela signifie que la végétation n'a subsisté nulle part, à l'exception de rares sommets émergeant de l'énorme calotte glaciaire, tels des nunatak surmontant l'inlandsis.

On admet généralement que c'est à la fin du paléolithique, il y a quelque vingt mille ans, que les glaces, sous l'action d'un climat frais et sec, se sont retirées, abandonnant derrière elles une terre déserte et froide. Au rythme du retrait des glaciers, des moisissures, des algues, des lichens, symbiose des deux précédents, des hépatiques, des mousses, se sont installés. Puis, des graminées, des laïches et des joncs ont pris place, bientôt rejoints par des rosacées du genre dryade, des composées du genre absinthe. Le bouleau nain et le saule rampant ont complété avec le pin de montagne ce paysage nordique de la vraie toundra postglaciaire.

Plus près de nous, vers 9000 av. J.-C., durant le mésolithique, la glace a presque totalement disparu. A la faveur d'un climat plus chaud, le noisetier fait son entrée sur un large front. Il acquiert une telle extension et une telle dominance que l'on peut parler de *l'ère du noisetier*. Mais le réchauffement de la température favorise l'établissement de la forêt de feuillus aux frondaisons touffues. La chênaie mixte, mélangée d'ormes et de tilleuls, auxquels s'ajoutent, en moindre proportion il est vrai, l'aune, l'érable, le frêne et le charme. Le pin de montagne est refoulé et se réfugie aux endroits que les feuillus ne peuvent coloniser : les tourbières et les rochers. La conquête des arbres à feuilles caduques s'est étendue jusque sur les hauts plateaux du Jura. C'est ainsi que les Franches-Montagnes ont eu leurs chênes, leurs ormes et leurs charmes.



Vers 5500 avant notre ère, sous le souffle des vents d'ouest, le climat devient moins chaud et plus humide. Ce sont des conditions favorables au sapin blanc. Durant tout le néolithique il refoule la chênaie mixte et bientôt rejoint par le hêtre, ils conquièrent ensemble les montagnes du Jura et relèguent la chênaie définitivement dans la zone basse des collines. La hêtraie à sapin domine le paysage silvestre du Jura jusqu'à travers l'âge du bronze et la civilisation de Hallstatt. C'est alors que, vers 800 av. J.-C., l'épicéa venant des Alpes sud et nord orientales prend nos Préalpes d'assaut et les ceinture au niveau de la limite supérieure des forêts.

Dans le Jura suisse, les montagnes, ainsi qu'il est dit plus haut, sont occupées par la hêtraie à sapin. Toutefois, les pentes escarpées, exposées à l'ombre, les éboulis à gros blocs sont peu ou non peuplés.

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>Bévilard</b>	Hôtel du Cheval-Blanc Moderne et confortable	(R. Ludi) <b>(032) 92 15 51</b>
-----------------	---	------------------------------------

<b>Bienne</b>	Hôtel Seeland Entièrement rénové - Confort	(A. Flückiger) <b>(032) 2 27 11</b>
---------------	---	--

<b>Boncourt</b>	Hôtel à la Locomotive Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) <b>(066) 7 56 63</b>
-----------------	---	---------------------------------------

<b>Delémont</b>	Hôtel du Midi Rénové - Confort	(Oscar Broggi) <b>(066) 2 17 77</b>
-----------------	-----------------------------------	--

<b>Laufon</b>	Hôtel du Jura Chaîne des rôtisseurs - Salle de conférence	(M. Regli) <b>(061) 89 51 01</b>
---------------	--	-------------------------------------

<b>Moutier</b>	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) <b>(032) 93 10 37</b>
----------------	--	---

<b>La Neuveville</b>	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf - Confort, salles	(Jean Marty) <b>(038) 7 94 55</b>
----------------------	--	--------------------------------------

<b>Porrentruy</b>	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) <b>(066) 6 11 41</b>
-------------------	--	--------------------------------------

<b>Saint-Ursanne</b>	Hôtel du Bœuf Salle pour sociétés - Restauration soignée	(A. Berset-Scheuber) <b>(066) 5 31 49</b>
----------------------	---	--

1259

# Loterie SEVA

**1 x 120'000**

**10 x 10'000**

**15 x 1'000**

**etc., etc.**

**Tirage 25 février**

En outre, les sols acides autour des tourbières ou marécageux sur fond argileux manquent encore d'arbres, car les feuillus et le sapin n'y rencontrent pas les conditions édaphiques propres à leur développement. En revanche, l'épicéa s'accommode parfaitement de ces biotopes et y prospère avec aisance. Mais, les Franches-Montagnes n'ayant ni versants escarpés, ni éboulis à gros blocs ne verront pas de pessières semblables. Il ne reste que le voisinage des tourbières et les sols argileux à coloniser. L'homme a rapidement découvert qu'un sol trop mouillé nuit à une croissance rapide de l'épicéa. Aussi, tous ces terrains sont-ils parcourus de rigoles et de canaux anciens abaissant le niveau de l'eau de fond. Dans ces conditions, la pessière s'est admirablement développée. C'est de là que l'épicéa va conquérir le haut plateau. Reste à voir si cette conquête est naturelle.

Lorsque le 17 novembre 1384 le prince-évêque Imier de Ramstein publia la fameuse lettre de franchises qui, pratiquement, ouvrait la Montagne du Faucon à un intense défrichement, la forêt autochtone était constituée par la hêtraie à sapin. Pour accélérer l'avance, le sapement fut pratiqué par le fer et par le feu. Et si l'on s'en réfère aux toponymes : Les Enfers, Les Breuleux, Les Embreux, etc., on a tout lieu de penser que le feu a exercé des destructions dépassant ce qu'on en attendait. De leur côté, les fours à chaux ont consommé une grande quantité de bois, en outre, les incendies de forêt causés par la soldatesque des armées suédoises et françaises, pratiquant toutes deux pendant la guerre de Trente Ans la tactique de la terre brûlée, ont provoqué d'hallucinants désastres dans les forêts des Franches-Montagnes. *And last but not least*, les industries dubisiennes au XVIII<sup>e</sup> siècle absorbaient annuellement 120 000 stères de bois. A ce rythme, les forêts des côtes du Doubs furent bientôt dénudées. C'est alors que les forêts des Franches-Montagnes furent exploitées en coupes rases. Mais la forêt descendait sur les rives du Doubs sous forme de charbon. Or le charbon le plus apprécié, autant pour sa valeur calorique que pour la potasse de ses cendres est le charbon de hêtre. Parmi les arbres de la forêt, c'est donc le hêtre qui paya le plus lourd tribut. Par toutes ces circonstances, la silve du plateau franc-montagnard fut mise à mal au point qu'en 1755, le prince-évêque Rinck de Baldenstein se vit dans l'obligation de prendre de sévères mesures restrictives dans l'utilisation du bois. C'est ainsi que l'interdiction de construire des clôtures en bois pour séparer les propriétés fit surgir les murs en pierres sèches. Cette façon d'utiliser les pierres encombrant les champs s'étendit bientôt au-delà des frontières de l'Evêché. Une autre prescription interdisait de recouvrir les nouvelles constructions avec des bardeaux. Elles furent recouvertes de plaques de calcaire provenant de la dalle nacrée, telle qu'elle apparaît en couches minces à maint endroit des Franches-Montagnes. Cela n'empêche que, pour rajeunir le toit de la ravissante église de Soubey, on soit allé chercher les plaques calcaires au-delà de nos frontières.

Un dernier facteur défavorable au hêtre doit être signalé : la fane de foyard ne pourrit pas assez rapidement et souille trop longtemps prés et pâturages. De ce fait, le paysan n'aime pas le hêtre. C'est la raison pour laquelle il n'est pas tenté de remplacer les grands hêtres

abattus ; en revanche, il construit des murs en pierres sèches ou plante des haies vives à l'orée des forêts pour retenir la fane.

La somme de ces faits est à l'origine de la disparition progressive de la hêtraie à sapin des Franches-Montagnes.

Situation aggravante : la revenue du hêtre et du sapin se fait à l'ombre de la forêt. La grande lumière des pâturages, des grandes clairières résultant des incendies, mais aussi des coupes rases lui est défavorable. De surcroît, l'abrutissement et le piétinement par le bétail suppriment les jeunes pousses de hêtre et de sapin.

L'épicéa, à l'encontre des deux précédents, pousse à la lumière. L'acuité et la raideur de ses aiguilles ne plaisent pas au bétail. D'autre part, la rapidité de sa croissance et les qualités de son bois sont à l'origine de la faveur dont il est entouré. Toutes ces circonstances ont concouru à la diffusion de cette espèce aussi bien sur le pâturage que dans les clairières, au point qu'aujourd'hui et de façon artificielle il constitue les hautes et magnifiques joux dont s'enorgueillissent les Franches-Montagnes.

Si les lignes précédentes font ressortir d'une façon très nette que la pessière est une forêt secondaire, la nature se charge de démontrer irréfutablement que la hêtraie à sapin a toujours droit de cité aux Franches-Montagnes. En effet, les ingénieurs forestiers, les silviculteurs et les botanistes ont observé que la revenue de la pessière n'est pas du tout assurée par l'épicéa. Je ne parle évidemment pas de la jeune et dense pessière plantée très serrée pour obtenir des perches à gabaris de construction, car dans ces forêts la lumière est tellement atténuée que rien ne pousse dans le sous-bois, pas même la mousse. Non, j'entends la haute pessière bien aérée, où la lumière quoique tamisée, pénètre cependant. Là, l'épicéa ne trouve pas des conditions écologiques assez favorables, tandis que cette ombre est celle que recherchent le hêtre et le sapin. Toutefois, pour que ces pousses puissent prospérer, il faut que la forêt soit interdite au bétail qui est friand de ces jeunes plantes. Cela revient à dire, et c'est la preuve naturelle et décisive que nous gardions pour terminer :

*Toute pessière, au niveau du haut plateau franc-montagnard, retourne à la hêtraie à sapin, à condition qu'elle soit protégée contre le bétail. Ce retour signifie péremptoirement que c'est bien la hêtraie à sapin qui est la forêt vraie, naturelle, autochtone des Franches-Montagnes. En dehors des deux biotopes spécialisés du bas marais et des marais à fond argileux les hautes joux sont des forêts secondaires.*

Dr méd. Ch. KRÄHENBÜHL